

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 82

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Bouches-du-Rhône Tourisme : subventions de fonctionnement et d'investissement
pour 2017

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
1 22 70**

PRESENTATION

L'Agence de développement et de réservation touristiques « Bouches-du-Rhône Tourisme » est chargée, au terme de la loi du 23 décembre 1992, de préparer et de mettre en œuvre la politique touristique du Département, notamment en matière de développement et d'aménagement, comme de promotion et de communication touristique.

Les Etats Généraux de Provence (EGP) ont mis en lumière tous les atouts du tourisme pour le territoire, le positionnant parmi les domaines d'excellence du département.

A ce titre, depuis 2016, le tourisme est envisagé comme un des leviers de croissance dont l'impact, notamment en matière d'emploi, devra être amplifié par le biais de l'accroissement de la fréquentation touristique génératrice d'activité économique.

CONVENTION

Formellement, notre Collectivité est liée à cette structure par une convention-cadre signée le 16 juin 2011, consentie pour une durée de trois ans et renouvelable par tacite reconduction. Elle a été renouvelée le 16 juin 2014.

DEMANDES DE SUBVENTION 2017

Au titre de l'année 2017, l'association a formulé les demandes suivantes :

- une subvention de fonctionnement pour un montant de 4 272 000 €,
- une subvention d'investissement pour un montant de 175 000 €.

VOLET FONCTIONNEMENT

1. Programme

En 2017, le programme conduit par « Bouches-du-Rhône Tourisme » s'articulera autour des actions énoncées ci-après :

Des actions transversales :

- le 5^{ème} Schéma Départemental du Tourisme et des Loisirs, intégrera les conclusions des EGP pour construire le « tourisme de demain ». Il s'agira de poursuivre le travail de programmation et de valorisation de l'offre touristique des précédents schémas, tout en ouvrant de nouveaux axes de progrès autour de la recherche de l'excellence, de l'expérience et des filières concurrentielles à forte valeur ajoutée.

- le partenariat avec la Métropole Aix Marseille Provence,
Créée le 1^{er} janvier 2016, la Métropole exercera, en lieu et place des communes et conseils de territoire, les compétences « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » à compter du 1^{er} janvier 2018.
Bouches-du-Rhône Tourisme apportera son expertise et son appui technique à la Métropole pour définir un plan stratégique métropolitain en matière de promotion du tourisme. Il s'articulera autour de 3 points : le cadre de l'organisation touristique, les orientations stratégiques à mettre en œuvre, et le programme d'actions soumis à la validation des élus.
- le projet Emploi,
Suite aux EGP, Bouches-du-Rhône Tourisme a été missionné pour développer l'emploi touristique. En 2016, son action a été concentrée sur la connaissance des dispositifs existants, les rencontres avec les institutionnels et une meilleure identification des besoins des entreprises. En 2017, elle s'articulera autour d'un programme expérimental destiné aux entreprises, d'un programme de valorisation des métiers de l'hôtellerie et de la restauration (auprès du grand public et des collégiens/étudiants) et d'un guichet unique de recrutement « My job in Provence » visant à faciliter le recrutement des entreprises.

Tourisme et Innovation :

- «l'incubateur Provence Tourisme », soit un incubateur d'entreprises dédiées au tourisme. Après la réflexion collective conduite en 2016, il s'agira d'effectuer une analyse poussée de la pertinence de l'outil afin de vérifier la faisabilité technique et économique du projet,
- la poursuite du dispositif « Flux Vision Tourisme » en intégrant des focus notamment sur le Parc des calanques, l'activité croisière, en participant aux travaux nationaux liés à la clientèle étrangère, et en collaborant au contrat de destination Art'S' de Vivre en Provence,
- simplifier l'accès des partenaires, dont les offices de tourisme, au dispositif « Datalab version 2 », pour améliorer la connaissance de la fréquentation et de la consommation touristiques et ainsi permettre un pilotage éclairé de la politique touristique départementale.

Accompagnement et structuration de l'offre :

- accompagnement des porteurs de projets touristiques, institutionnels, privés, et offices de tourisme, grâce au service TEMA,
- structuration de la filière gastronomie pour une identité « Gastronomie Provence » en assurant la mise en réseau, la coordination et l'animation d'une stratégie concertée, avec le projet « Cité de la gastronomie »,
- amélioration du cadre de vie par le fleurissement des villages, la valorisation des paysages et le maintien du label « Département fleuri » obtenu en 2014,
- accompagnement des porteurs de projets de locations saisonnières afin de développer un parc de qualité,
- poursuite et développement des actions en faveur des loisirs de pleine nature, avec la reconduction du programme « Envie de balade » et de l'œnotourisme,

- accompagnement des collectivités dans le cadre de la taxe de séjour dans la perspective de l'application de la taxe additionnelle départementale et du transfert de la compétence tourisme.

Promotion et valorisation de la destination :

- communication digitale avec l'écosystème digital complet MyProvence.fr,
- partenariat avec la direction de la Culture du Conseil départemental, avec la marque MyProvence Culture, et le « Pass My Provence »,
- promotion vers les professionnels du tourisme en France (club de la croisière, village des marques à Miramas), et vers les marchés extérieurs : Suisse, Allemagne, Grande Bretagne, Belgique,
- médiatisation de la promotion avec l'accueil annuel d'environ 150 journalistes venus du monde entier.

2. Plan de financement

En 2016, le Conseil départemental a attribué à Bouches-du-Rhône Tourisme, une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 272 200 € (délibération n°87, de la Commission permanente du 25 mars 2016).

Au titre de l'année 2017, l'association présente une demande de subvention de fonctionnement de 4 272 000 €

Dépenses	Recettes
Pôle Ressources1 443 600 €	Subvention Conseil départemental4 272 000 €
Pôle Ingénierie828 100 €	Subventions Région12 500 €
Pôle Communication2 056 500 €	Cotisations, commissions43 700 € et frais de dossier
Total4 328 200 €	Total4 328 200 €

VOLET INVESTISSEMENT

1. Programme

Le plan d'investissement 2017, destiné à appuyer les missions de l'association, s'orientera autour des axes suivants :

Poursuite du renouvellement du parc technologique

Une partie du parc technologique sera renouvelée, afin de rester performant. D'un point de vue logiciel, il s'agit de financer une application de cartographie pour répondre aux besoins des projets en matière d'aménagement et d'organisation du territoire.

Développement et harmonisation des différents dispositifs de valorisation touristique dans le cadre de la stratégie digitale

Après la refonte du site Web, il s'agit d'adapter les dispositifs et/ou de développer de nouveaux outils pour les professionnels autour de la marque Myprovence. Une consultation dans le cadre de la stratégie digitale sera organisée.

Poursuite de la mise en œuvre des dispositifs dans le cadre de la stratégie de gestion et de diffusion de l'information

- l'édition d'applications : le renouvellement du contrat de tierce maintenance applicative permettra la poursuite des évolutions des dispositifs numériques (évolutions fonctionnelles et/ou graphiques) afin de garantir et améliorer les fonctionnalités,
- l'édition des contenus : permettra de poursuivre la stratégie de mise à disposition de contenus,
- la facilitation de l'utilisation des informations : il s'agira de continuer à diffuser le plus largement possible les informations touristiques et qualifiées dont dispose Bouches-du-Rhône Tourisme.

2. Plan de financement

Pour conduire ses actions, l'association a sollicité le renouvellement de la subvention d'investissement accordée en 2016 (délibération n°89 de la Commission permanente du 25 mars 2016), soit un montant de 175 000 €.

Dépenses (en euros)	Recettes (en euros)
Matériel..... 7 328,00 €	Conseil départemental175 000,00 €
Logiciel..... 4 523,52 €	BDR Tourisme96 201,52 €
Stratégie digitale.....139 350,00 €	
Editeurs d'applications 120 000,00 €	
TOTAL.....271 201,52 €	TOTAL..... 271 201,52 €

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations, je vous propose de bien vouloir vous prononcer sur l'attribution à Bouches-du-Rhône Tourisme, au titre de l'année 2017 :

- de la subvention de fonctionnement de 4 272 000 €,
la dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental,
- de la subvention d'investissement de 175 000 €,
la dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL